



Bénévole en arrêt de travail mais sans employeur

Par **cathychat**, le **17/09/2015** à **20:13**

Bonjour,

Je suis actuellement en arrêt de travail mais n'ai plus d'employeur du a une fin de contrat. Je suis victime de burn out professionnel et n'arrive pas a relever la tête depuis 1 an. Afin de me reconstruire ; j'aimerais faire quelques heures de bénévolat par semaine. Est ce possible alors que je perçois des indemnités journalières .? Je ne porte pas préjudice a mon employeur car je n'en ai plus.

J'espère vite avoir une réponse . Merci infiniment